

l'appareil nerveux périphérique des glandes sudoripares (Hofmeister).

Il excite d'abord, puis paralyse les centres du pneumo-gastrique dans le bulbe et le centre vaso-moteur (Hofmeister). Il tue par arrêt de la respiration.

Combemale conclut de ses recherches cliniques que l'acide agaricinique est un agent antisudoral à action certaine, qui tarit les sueurs, aussi bien dans la tuberculose pulmonaire que dans toutes autres intoxications ou infections. Dans la tuberculose pulmonaire, il réussit surtout aux seconde et troisième phases de la maladie. Les doses de 2 et 4 centigrammes suffisent pour produire ces effets. L'action irritante de l'acide agaricinique n'est un inconvénient que chez les malades qui présentent des troubles antérieurs du tube digestif. La diaphorèse nocturne est parfois remplacée par une dyspnée que l'auteur n'attribue pas à l'acide agaricinique. L'effet antisudoral commence deux heures après la prise du médicament; son maximum se produit cinq heures environ après la prise. On n'observe ni effets d'accumulation, ni accoutumance.

Doses. — *Agaric* 0,25 à 2 grammes en pilules. — *Acide agaricinique*, 0^{gr},02 à 0^{gr},04 en pilules.

SAUGE. — Les feuilles de sauge, *Salvia officinalis* (Labiées), sont considérées en Allemagne, comme capables de modérer les sueurs des phtisiques (Hufeland), action qu'elles doivent probablement à leurs propriétés stimulantes et astringentes. Pour les mêmes raisons, elles sont quelquefois employées contre la diarrhée simple, les pertes utérines et la leucorrhée.

Doses: Infusion 12 grammes de feuilles ou de sommités fleuries pour 250 grammes d'eau.

Contre les transpirations localisées (*transpiration fétide des pieds*), on emploie: 1° le sous-nitrate de bismuth; — il suffirait de frotter la peau des pieds *sur tous ses points*, avec de la poudre de ce composé, pendant huit jours, pour faire disparaître cette infirmité; mais la disparition n'est souvent que temporaire (Vieusse);

2° L'ACIDE CHROMIQUE en solution à 5 pour 100 est employé dans l'armée prussienne en badigeonnages dans le même but (un à trois badigeonnages, à une ou deux semaines d'intervalle), sur la plante des pieds et dans l'interstice des orteils.

CHAPITRE IX.

MODIFICATEURS DE LA SÉCRÉTION LACTÉE.

La sécrétion lactée peut être modifiée dans sa qualité et dans sa quantité. Les modificateurs habituels de cette fonction sont du domaine de l'hygiène et sont constitués par les aliments et les boissons. Certains aliments modifient la saveur et l'odeur du lait: les crucifères, l'ail, l'anis, communiquent à ce liquide leur odeur propre; l'absinthe le rend amer; la garance lui communique une teinte rougeâtre (Bouchardat et Quévenne). Un régime abondant stimule le fonctionnement des glandes mammaires. La betterave et les crucifères augmentent le sucre de lait et diminuent la caséine. Les aliments féculents (fèves, haricots, lentilles surtout), le sucre, les herbes potagères cuites, les champignons, la bière ont la réputation d'augmenter la sécrétion lactée. Avec une alimentation composée de graisses le lait est moins abondant.

Indépendamment de ces modificateurs dont l'étude est du ressort de l'hygiène, il est quelques médicaments auxquels on attribue la propriété, soit d'augmenter la sécrétion lactée (*Galactagogues*, galactogènes, galactopoiétiques, etc.), soit de la tarir (*Agalactiques*).

GALACTAGOGUES. — Un grand nombre de substances du règne végétal passent pour galactagogues. Tels sont le poireau, le cresson, la mauve, la bourrache, la sauge, etc. Quelques-uns paraissent réellement jouir de cette propriété, ce sont: le *galéga*, l'*ortie brûlante*, le *cumin*, l'*anis* et le *fenouil*.

Le *galéga*, *Galega officinalis* (Légumineuses), a été signalé comme galactogène par Gillet-Damitte (1893)¹. Ses propriétés ont été confirmées par Carron de la Carrière, M^{me} Griniewitch.

On l'administre habituellement sous forme d'extrait (1 à 4 grammes par jour par fractions de 0^{gr},50 à 1 gramme), de pilules à 0^{gr},25, ou de sirop à 50 grammes pour 1000, ou en teinture alcoolique à 65 grammes p. 1000.

L'*ortie*, expérimentée par M^{me} Griniewitch sous forme d'extrait aux mêmes doses que le *galéga*, paraît également douée de propriétés galactogènes importantes.

On reconnaît généralement des propriétés semblables à l'*anis*, au *fenouil*, à l'*aneth*, à la *coriandre*, à l'*angélique* et au *cumin*.

En définitive, ces différentes substances, sauf les substances alimentaires, ne permettent pas de compter sur un succès certain; aussi est-il bon de présenter dans un tableau d'ensemble les différents moyens auxquels on peut avoir recours. Nous donnerons le suivant, emprunté à M^{me} Griniewitch (*th. de Paris*, 1892, p. 87).

1. *Acad. des sc.*, 1893, 7 juillet, 24 nov. et 22 déc.

Galactagogues.	}	I. — Traitement externe.	Succion et trayage.	
			Massage.	
			Electrisation.	
			Applications locales.	
II. — Traitement interne.	}	A. — Substances alimentaires.	1. — Nourriture.	
			2. — Boisson.	
			B. — Substances médicamenteuses.	1. — Végétales.
				2. — Minérales.

AGALACTIQUES. — Les médicaments que l'on considère comme agalactiques ou antilaiteux sont : la belladone, l'iodure de potassium (Stumpf, Rousset), l'antipyrine (Guibert, J Rouvier), les eaux ferrugineuses (S. Martin), etc. Les purgatifs ont plus de faveur. Ils diminuent le poids des matières fixes d'un cinquième, celui du beurre de moitié. Le sucre de lait ne varie pas, et les matières albuminoïdes n'éprouvent qu'une faible diminution (Lajoux)¹.

Le Codex a maintenu la formule du petit lait de Weiss : follicules de sené, 2 grammes; sulfate de magnésie, 2 grammes; sommités d'hypéricum, de caille-lait jaune, fleurs de sureau, aa 1 gramme; petit lait bouillant, 500. Passez; — à prendre par petites tasses dans la journée.

Indiquons encore la compression ouatée modérée et différents topiques usités (pommades belladonnées ou opiacées, chlorhydrate d'ammoniaque, huile camphrée).

CHAPITRE X.

MODIFICATEURS DE L'APPAREIL URINAIRE.

Ces modificateurs sont *quantitatifs* ou *qualitatifs* de l'urine ou s'adressent directement aux organes urinaires.

ART. I^{er}. — MODIFICATEURS QUANTITATIFS DE LA SÉCRÉTION URINAIRE.

La quantité des urines peut être modifiée en plus ou en moins; les agents qui augmentent la quantité des urines sont les *diurétiques*, ceux qui la diminuent, les *anuréti-*
ques.

1. Rouvier, *Le Lait*, Paris, 1893, p. 132.

I. Diurétiques

Classification. — Il est actuellement impossible d'établir une classification rigoureusement physiologique des diurétiques, parce que nous ignorons le mode d'action de la plupart de ces médicaments; et cependant il serait pratiquement presque indispensable de connaître le mode d'action d'un diurétique donné; autrement, il sera toujours impossible de remplir l'indication qui découlera de la connaissance de telle ou telle insuffisance urinaire (Lépine). Avant de faire connaître la classification qui nous paraît la plus utilisable en pratique, nous indiquerons celles qui ont été proposées par les auteurs les plus recommandables.

Lauder Brunton divise les diurétiques en trois catégories : 1^o ceux qui élèvent la tension artérielle, soit en renforçant l'action du cœur (digitale), soit en déterminant la contraction des artères de l'intestin et d'autres parties du corps (digitale, muguet, strychnine, caféine, etc.); 2^o ceux qui élèvent la tension artérielle locale dans le rein, soit en portant leur action sur le centre vaso-moteur, soit en la limitant aux vaisseaux et aux nerfs du rein : térébenthine (?), copahu (?), cantharide (?), soit enfin en dilatant les vaisseaux afférents : alcool, nitrites; 3^o ceux qui portent leur action sur les nerfs sécréteurs ou sur les cellules sécrétoires du rein, et dont les uns augmentent la sécrétion des liquides (urée, caféine, calomel), et dont les autres activent l'excrétion des solides (sels potassiques).

Hayem admet également trois sections parmi les diurétiques¹ :

1^o *Diurétiques indirects ou mécaniques*; ils agissent sur la pression sanguine sans modifier le sang ni la glande;

2^o *Diurétiques directs ou dialytiques*; ils agissent soit en excitant la glande, soit en modifiant le plasma sanguin;

3^o *Diurétiques mixtes* ou à action complexe, qui impressionnent la tension sanguine et modifient la constitution du sang.

Dujardin-Beaumez admet quatre classes² :

1^o *Diurétiques mécaniques*, qui modifient la pression, soit en activant la systole cardiaque, soit en agissant sur l'élément musculaire du système circulatoire (diurétiques tenseurs de Gubler).

2^o *Diurétiques mixtes*, qui produisent la diurèse en augmentant la pression et en modifiant les liquides;

3^o *Diurétiques dialyseurs*, qui produisent leur action en modifiant le liquide sanguin et en y introduisant des éléments salins;

1. Hayem, *Leçons de thérapeutique*, 2^e série, p. 57, 1890.

2. Dujardin-Beaumez, *Leçons de clin. therap.*, t. II, p. 202.